



## Réunion du conseil d'établissement

**Mercredi 21 mai 2014**  
**Local du 3<sup>e</sup> cycle**  
**18 h 42 à 21 h 07**

6310, avenue Somerled  
Montréal (Québec) H3X 2B8  
Téléphone : 514 596-3384  
Télécopieur : 514 788-1671

### Procès-verbal

#### Présences :

**Représentants de l'école** : Marie-Josée Normandin, Manon Charland, Nathalie Lafond, Dalia Chauveau, Michelle Girardin.

**Représentants des parents** : Mourad Debbabi, Marie-Christine Brunelle, Véronique Hébert.

**Absences** : Édith Faner, Catherine Cellier, Ann Claude Simoneau, Claudia Boldea

---

## 1 Préparation

### 1.1 Ouverture de l'assemblée :

- 1.1.1 Mot de bienvenue
- 1.1.2 Prise des présences et vérification du quorum.

### 1.2 Questions du public :

**1.2.1** Un parent se questionne par rapport au déplacement de classes l'an prochain. La 5<sup>e</sup> année déplacée le sera probablement dans une classe présentement utilisée pour une classe maternelle; est-ce possible d'avoir un TNI dans la classe? Sinon, peut-on déplacer une 1<sup>ere</sup> année plutôt? Les chaises et tables seront-ils adaptés au niveau? Réponse donnée au point 4.5.

**1.2.2** Un parent se questionne sur les ratios de classes à la rentrée. Réponse au point 4.5

D'autres parents présents décident d'attendre les discussions prévues à l'ordre du jour puisque leurs questions s'y rapportent.

### 1.3 Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 16 avril

Étant donné le fait que le procès-verbal a été envoyé la journée même, une approbation courriel est prévue pour éviter les retards dans la réunion.

### 1.4 Adoption de l'ordre du jour

Le point 3.1 et reporté à la réunion du 9 juin

Le sujet "corvée des parents est ajouté au varia

L'ordre du jour est adopté



**2 Mot de la directrice** L'absence de l'enseignante du groupe 41 continue, bien que la remplaçante est la même depuis le départ de celle-ci. Le retour avant la fin de l'année est peu probable. Un parent se dit dérangé par le fait qu'on ne peut confirmer aux enfants que leur remplaçante restera jusqu'à la fin de l'année. Il déplore le fait que les droits des enfants au sentiment de sécurité et de stabilité sont mis de côté pour les droits du travailleur puisqu'ils sont en attente constante du retour de leur enseignante.

Le marchathon a été un succès, même s'il y a toujours place à amélioration. Certains groupes de grands se sont trouvés scindés en deux vu le différent rythme des élèves et l'absence d'adultes à la fin du rang. Un changement de trajet est proposé pour les plus petits. Le zumba a aussi été un grand succès, on propose même un Zumbathon pour les années à venir.

La semaine de l'éducation physique s'est bien déroulée avec les activités diverses qui ont été proposées. La semaine du service de garde a aussi été un succès, la meilleure à ce jour. L'emphase a été mise sur les arts plastiques vu le fait que les arts visuels ne sont pas enseignés dans l'école. Le tournoi de soccer, qui aura lieu le 12 juin, ne comportera pas de prix tirage cette année puisque ceux-ci n'étaient pas vraiment appréciés malgré l'argent dépensé. Un parent propose l'achat de marqueurs pour signer les t-shirts des participants. La fête de fin d'année aura lieu la dernière journée d'école et comportera une tombola et la haie d'honneur pour les finissants. Les coupures budgétaires annoncées par le gouvernement sont bien réelles et immédiates. Pour l'instant elles sont dans l'administration de la CSDM. Le ministre a bien dit que les coupures ne sont pas au niveau des élèves pour l'instant. Un comité de réflexion est en place et plus de précisions seront apportées après la dépose du budget en juin. Mme Normandin apporte des précisions concernant le poste de directrice adjointe et rassure le CÉ que le poste ne peut être coupé puisque la population de l'école exige encore que ce poste existe.

### **3 Dossiers à approuver :**

#### **3.1 Transfert fonds 4 vers le fonds 9**

Mme Normandin demande l'approbation du conseil pour 2 transferts du fonds 4 vers le fonds 9.

Le premier, de plus ou moins 12,450 \$ pour le voyage à Québec du troisième cycle. Il s'agit d'un montant combiné de levées de fonds, d'argent provenant des parents et de la Fondation de l'école.

Le deuxième, de plus ou moins 1,494.68 \$, est pour l'achat d'un support de ballon poire pour la cour, qui provient du projet Pierre Lavoie.

Les 2 montants sont proposés par M Debbabi et appuyés par Mme Hébert. Adoptés.

### **4 Dossiers d'information :**

**4.1 Défi ponctualité :** Ça va bien! 10.89 de coefficient pour le mois d'avril et l'objectif est de 10!

**4.2 Remise des bulletins et accès GPI :** Les bulletins seront disponibles au secrétariat pendant 3 jours à la fin de l'année. L'horaire exact sera présenté via le chemin des écoliers de juin. Les parents peuvent aussi signer une procuration pour permettre à quelqu'un d'autre de les prendre pour eux. Ils seront aussi disponibles sur le portail de la CSDM.

**4.3 Accueil des maternelles 14-15 :** L'accueil sera fait de la même façon que d'habitude le 13 juin. Les classes d'accueil seront aussi faites ici vu le fait que les classes qui les accueilleront à NDG ne sont pas encore meublées. Les parents seront invités à venir visiter les nouveaux locaux le 18 juin à l'école Notre-Dame de Grâce.

**4.4 Redécoupage du territoire-NDG –Westmount :** Il y a présentation de documents concernant différents scénarios de redécoupage de territoire. Le conseil est invité à faire une recommandation à la CSDM. Après délibération des cartes, avantages et désavantages des différents scénarios. Le scénario 2 est adopté à l'unanimité avec la recommandation que le territoire devrait être découpé entre 2 rues et non pas au milieu de celles-ci (omettant les grandes artères).

**4.5 Organisation scolaire et locaux 14-15 :** la directrice informe le CÉ que nous aurons 21 classes prévues en date d'aujourd'hui avec 22 locaux! Les calculs peuvent varier dépendamment du % de retour des élèves du territoire qui sont en accueil dans d'autres écoles. 5 classes de 1ere sont prévues, 3 classes de 2<sup>e</sup> à ratios élevés. Un parent exprime son désaccord par rapport au fait que les enfants aient à vivre dans un environnement au ratio trop élevé pour la survie de la bibliothèque. Mme Normandin exprime qu'au-delà de la bibliothèque, la musique doit retrouver un local plus approprié puisque les classes sont plus nombreuses et que les classes autour de la bibliothèque ont vécu difficilement le voisinage avec les classes de musique. Deux élèves ont déjà été déplacés vers leurs écoles de quartier et plusieurs autres parents ont été informés que la même chose pourrait leur arriver advenant une surpopulation accrue. Il est mentionné que le déplacement d'élèves ne peut être pris à la légère puisque c'est dans la plupart des cas, très dramatique pour les familles.

**4.6 Assemblée générale 14-15 :**

L'assemblée générale qui aura lieu en septembre sera de format différent. Il y aura présentation du nouveau découpage de territoire par la commissaire si possible. Le guide bénévole sera présenté dans les classes plutôt qu'à l'assemblée. Le président du CÉ présentera le travail fait par le conseil et les élections seront peut-être à prévoir un autre jour.

## **5 Mot du délégué au comité de parents : aucun**

## **6 Varia**

Mme Brunelle mentionne qu'elle était présente à la corvée organisée par les parents, qui a duré 2 heures. Elle a constaté l'ampleur du travail à faire et se questionne sur le fait que peut être devrions nous considérer payer quelqu'un pour effectuer ce travail 2 fois l'an? Elle se demande si le concierge ne devrait pas faire ce nettoyage extérieur. Le fait que le parc à l'arrière de l'école n'est pas du territoire de l'école et le concierge n'a pas à le nettoyer. Un parent mentionne que l'éducation des enfants devrait être prônée plutôt que de payer quelqu'un pour les ramasser. Les bâtiments autour causent aussi un corridor de vent dans les côtés et la cour invite toutes sortes de personnes le soir et la nuit qui ne semble pas connaître l'usage d'une poubelle ou d'une toilette. Une toilette chimique sera installée dans la cour.

## **7 Fermeture de la réunion**

**7.1 Prochaine rencontre 9 juin 2014 à 18 h**

**Levée de la séance à 21 h 07**